

ÉDITO



Sandrine Gourlet
Présidente du Directoire

Sereins pour demain

L'année 2024 s'achève et me permet un premier bilan de mes six premiers mois à la direction générale du Grand Port maritime de La Rochelle. Cette période m'a permis d'appréhender pleinement la force que représente notre Port au service du territoire et de l'économie nationale. Une force qui s'appuie sur le talent des collaborateurs, la cohésion d'une place portuaire à taille humaine et, plus globalement, sur des parties prenantes largement impliquées dans nos démarches et nos projets.

Les instances de gouvernance de notre organisation sont désormais complètement renouvelées. Le 22 novembre dernier, le Conseil de Surveillance, présidé par Cécile Richiardi, a approuvé à l'unanimité le budget 2025 du Grand Port maritime de La Rochelle. Il s'agit d'un budget volontaire et maîtrisé. Il nous permet d'aller de l'avant et d'anticiper l'avenir sereinement grâce à l'autonomie de gestion que nous confère notre statut d'établissement public.

Sereins, nous le sommes ainsi pour élaborer notre projet stratégique 2025-2029. Un vaste élan de concertation a déjà été lancé fin 2024, à travers les ateliers participatifs que nous avons proposés mi-décembre. Ces premiers ateliers ont connu un véritable succès autant de la part des salariés que de nos parties prenantes ; les nombreux participants ont d'ores et déjà pu apporter des contributions très riches pour la suite de la démarche. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. La concertation sur ce projet va se poursuivre, avant son approbation programmée avant l'été. Pour l'heure, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

AMÉNAGEMENT

La plateforme mixte civile et militaire bientôt terminée

Développée sur plus de 7 hectares à La Repentie, la plateforme mixte civile et militaire sera achevée en janvier après plus d'un an de travaux.



Des travaux en cours d'achèvement

La fin de ce chantier d'aménagement va marquer un temps fort sur le Port. « Il s'agira bien d'une infrastructure mixte, souligne Sandrine Petit, cheffe du service Ingénierie au sein de l'autorité portuaire, prévue pour un usage privilégié par l'Armée, mais non exclusif. Ce nouvel outil pourra tout aussi bien être exploité par des opérateurs privés. Le réseau ferroviaire et la voirie qui le longent resteront d'ailleurs dans le domaine public. »

Aménagement d'une voie d'accès au nord-ouest, réalisation d'un terre-plein au nord-est, déconstruction de la plateforme de l'ex-hangar 15 et valorisation des déblais pour réalisation d'une sous-couche de forme des voies ferrées, telles ont été les premières et principales étapes du chantier fin 2023. Elles se sont poursuivies en 2024 par l'aménagement d'un terre-plein de 6000 m², le prolongement de 80 mètres d'une voie ferrée pour recevoir des trains longs de 750 mètres et par la création d'un bassin pluvial permettant de maîtriser la qualité des eaux de ruissellement, avant leur évacuation via le réseau de la Communauté

d'Agglomération. Les dernières étapes avant la livraison de ce nouvel outil : la mise en œuvre de deux nouvelles voies ferroviaires de 400 mètres et d'un quai de chargement de 30 mètres sur 11. Ce dernier, placé à l'extrémité des deux voies, permettra notamment le chargement de chars Leclerc sur les wagons et complètera l'aire latérale dédiée à la manutention de conteneurs acheminés par trains.

Intégré au programme Port Horizon 2025, ce projet visait à favoriser le report modal rail-route, renforcé par les besoins spécifiques de l'Armée de Terre apparus après son départ du site qu'elle occupait en centre-ville. La plateforme mixte civile et militaire va permettre à l'Armée de pérenniser son activité logistique et renforcera le rôle stratégique du Port en la matière.

D'un coût global de 6 millions d'euros, cet aménagement sur le site de La Repentie a fait l'objet d'un cofinancement de 1,9 million d'euros dans le cadre du programme MIE (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe). Il est inscrit au Contrat de Plan État-Région 2023-2027.

À retenir

28 janvier

Cérémonie des vœux du Port et de l'Union maritime à La Sirène (sur invitation).

16 et 17 avril

3^e édition du salon Shipping Days à l'Espace Encan, l'événement français de la logistique maritime.

15 juin

Journée Port Ouvert, 12^e édition : pour (re) découvrir l'activité portuaire.



AQUITANIA WIND ENERGY

Un soutien de poids pour un projet porteur



Échanges fructueux lors des Assises de l'Économie de la Mer 2024

Dans le cadre des Assises de l'Économie de la Mer organisées à Bordeaux les 18 et 19 novembre, Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, a fait part de son intérêt pour le projet dédié à l'éolien offshore porté par les quatre ports de commerce du territoire régional.

Fin novembre, les représentants de Port Atlantique La Rochelle et de Port Charente Atlantique se sont rendus à Ferrol (ville portuaire espagnole). La finalité de ce voyage d'études : bénéficier d'un retour d'expérience sur les enjeux de la construction et de l'installation d'éoliennes en mer. Cette visite s'est inscrite dans la suite logique de la candidature des quatre ports de commerce néo-aquitains et de leur projet commun Aquitania Wind Energy, en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'État pour le développement d'infrastructures portuaires dédiées à l'éolien flottant. Conformément à l'objectif poursuivi de répondre aux besoins spécifiques de cette industrie, la candidature a reçu le soutien appuyé de la Région, laquelle fait partie de l'association Aquitania Ports Link, aux côtés des quatre ports et de la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale. Le soutien de la Région au développement de l'économie maritime se traduit par ailleurs par une nouvelle organisation de l'institution sur les sujets maritimes avec l'instauration d'une vice-présidence dédiée à la mer.

En Nouvelle-Aquitaine, les sujets maritimes seront une nouvelle fois à l'honneur en novembre 2025 avec la tenue à La Rochelle de la 20^e édition des Assises de l'Économie de la Mer.

OPÉRATEURS

TERMINAL AGRO-ALIMENTAIRE

Un outil partagé

Situé en dehors de l'enceinte portuaire, rue Montcalm à La Pallice, le Terminal Agro-Alimentaire (TAA) gère en moyenne annuelle 250 000 tonnes de céréales, en entrées et en sorties.



Maxime Scotto, responsable d'exploitation au TAA

Le Terminal Agro-Alimentaire est administré par une société civile immobilière (SCI) dont les actionnaires sont les coopératives Océalia et Terrena ainsi qu'AMLP, filiale rochelaise du Groupe Maritime Kuhn. C'est cette dernière qui l'exploite sous la responsabilité de Maxime Scotto, en poste depuis quatre ans, entouré de quatre collaborateurs à l'exploitation et à la maintenance.

L'infrastructure, construite et développée au milieu des années 80 par plusieurs coopératives d'agriculteurs, développe 20 000 m² de silos à plat, représentant une capacité de 100 000 tonnes de stockage, et sept silos verticaux de 1 400 tonnes chacun. « Notre rôle est d'apporter un stockage complémentaire pour les exportations de céréales au départ du Grand Port Maritime de La Rochelle. Terrena, Océalia et Sica Atlantique sont les principaux acteurs du

COMMUNAUTÉ PORTUAIRE

Du local au national

Six ans après avoir été élu président de l'Union maritime de La Rochelle, Francis Grimaud accède à la présidence de l'Union maritime et portuaire de France.

C'est le 18 novembre, en marge des Assises de l'Économie de la Mer à Bordeaux, que Francis Grimaud a été élu pour trois ans président de l'Union maritime et portuaire de France (UMPF). Il succède à Jean-Claude Sarremejeane qui achève son mandat avec la publication d'un manifeste pour promouvoir l'économie durable dans les ports de commerce. Ce manifeste contient quatre propositions majeures : une reconnaissance accrue de l'entrepreneuriat maritimo-portuaire par l'État et la participation des présidents des unions maritimes aux conseils de surveillance des grands ports maritimes, la contribution aux réflexions locales et nationales sous l'égide du Comité interministériel de la mer (CIMER), une co-construction pour finaliser la stratégie portuaire nationale et la présentation chaque année au Parlement d'un bilan de l'action publique dans le domaine maritime et portuaire. Autant de propositions pour lesquelles Francis Grimaud s'inscrit dans les pas de son prédécesseur et entend agir pour leur mise en œuvre.



Francis Grimaud, président de l'Union maritime et portuaire de France

L'UMPF représente 2 000 entreprises et 180 000 emplois dans les secteurs maritimes et portuaires et fédère depuis 2004 l'ensemble des communautés portuaires métropolitaines et ultramarines.

TAA, note Maxime Scotto. C'est en très grande majorité le blé tendre qui est stocké, puis viennent l'orge fourragère et l'orge de brasserie. »

Avec près de quarante ans d'existence, le Terminal Agro-Alimentaire est un outil qui s'adapte et évolue. Son embranchement ferroviaire relié à la voie dite « des usines » qui parcourt le quartier de La Pallice a récemment été rénové pour améliorer la qualité des dessertes et pour élargir l'arrière-pensée d'approvisionnement des céréales. Autre évolution récente : l'acquisition d'une nouvelle sonde permettant d'optimiser le prélèvement d'échantillons des céréales dans les camions, avant déchargement et stockage, pour analyse sur site en laboratoire. Le TAA vient par ailleurs de renouveler sa certification CSA-GTP, conforme au standard agro-alimentaire et reconnue sur le plan international en matière de stockage de céréales.